

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Cinq problématiques prioritaires liées à l'eau, ses usages et ses écosystèmes au nord de la Gaspésie

Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 20 novembre 2019 – Après une démarche consultative de près d'un an, le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG) annonce les **cinq (5) problématiques liées à l'eau, ses usages et ses écosystèmes qui ont été priorisées par sa Table de concertation en octobre dernier** parmi la vingtaine compilée dans le [Plan directeur de l'eau](#) (PDE) du nord de la Gaspésie.

- 💧 L'érosion des berges de rivières;
- 💧 Les inondations;
- 💧 La disponibilité d'une eau potable de qualité;
- 💧 La surconsommation de l'eau;
- 💧 La dégradation des habitats aquatiques.

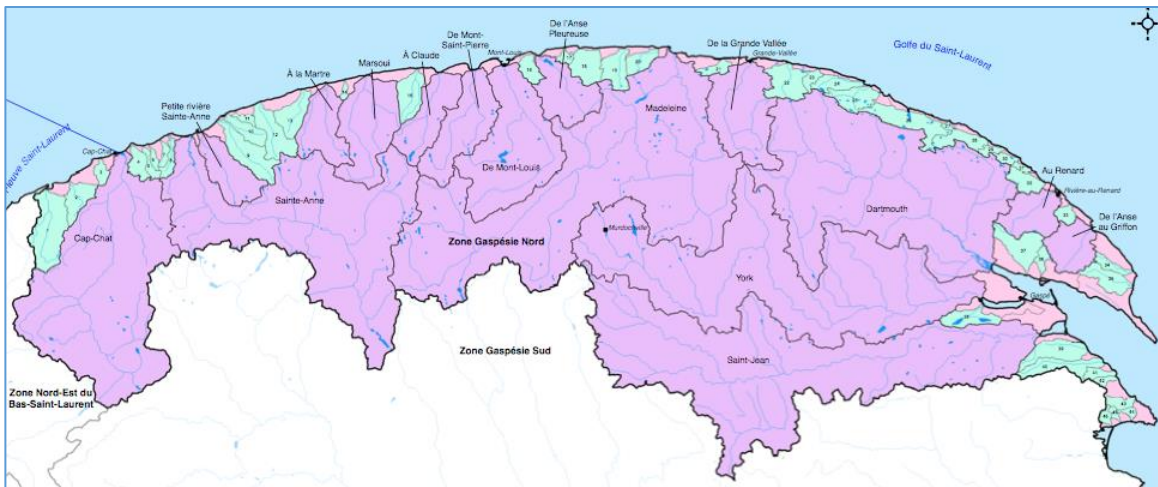
La sélection de ces problématiques prioritaires a été rendue possible grâce à la participation de la population et de plusieurs acteurs de l'eau actifs au nord de la Gaspésie :

- 💧 Plus de 110 citoyen(ne)s se sont exprimé(e)s en participant à un rallye consultatif, à un kiosque de priorisation ou à un sondage;
- 💧 Vingt-cinq (25) acteurs de l'eau ont pris part à l'exercice par l'entremise d'une participation à un comité consultatif ou en répondant à un sondage;
- 💧 Une quinzaine de membres de la Table de concertation ont également participé activement à l'exercice lors de trois rencontres tenues de décembre 2018 à octobre 2019.

Le CENG tient à remercier l'ensemble des intervenants ayant contribué à la priorisation des problématiques inscrites au PDE du nord de la Gaspésie. Les résultats de ce processus de priorisation serviront à concentrer les efforts de promotion et de mise en œuvre du PDE sur les problématiques prioritaires ciblées afin d'y répondre plus efficacement dans le contexte de la gestion intégrée de l'eau au nord de la péninsule gaspésienne.

À propos du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie est l'un des 40 organismes de bassins versants du Québec reconnus et soutenus par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Il a pour mission d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de gouvernance participative et de gestion intégrée des bassins versants de la zone du nord de la Gaspésie. Pour ce faire, il doit élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs de l'eau et les citoyens.



Zone de gestion intégrée de l'eau du nord de la Gaspésie

Pour information

Thierry Ratté

Codirecteur, responsable des communications
Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG)
418-797-2602
thierry.ratte@conseileanordgaspesie.ca